

# Premiers secours

- Je désinfecte toute plaie et la recouvre d'un pansement.
- J'avertis mon supérieur de l'incident.
- Lors d'éclaboussures à mes yeux, je les rince abondamment pour au moins 15 minutes à l'aide d'une douche pour les yeux, fixe ou portable.

En l'absence d'une telle douche, j'utilise une bouteille de rinçage pour ensuite me diriger vers une douche pour les yeux.

- Pour plus d'informations, consultez le dépliant suivant :

**Fiche technique :**  
**Équipements d'urgence –**  
**rinçage des yeux et de la peau**

<http://www.santeau travail.qc.ca/documents/13275/c14a4bfc-0416-4694-96e7-3c6081bf0aa5>



Produit par la  
Direction régionale de santé publique du  
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2017

Disponible sur [dsp.santemontreal.qc.ca](http://dsp.santemontreal.qc.ca),  
section Publications

ISBN 978-2-550-79710-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-79711-1 (version PDF)

English version available

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Membre du :

Pour des milieux de travail en santé  
Réseau de santé publique  
en santé au travail 

Centre intégré universitaire  
de santé et de services sociaux  
du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

PLUS FORT  
AVEC VOUS

# Prudence avec les eaux usées



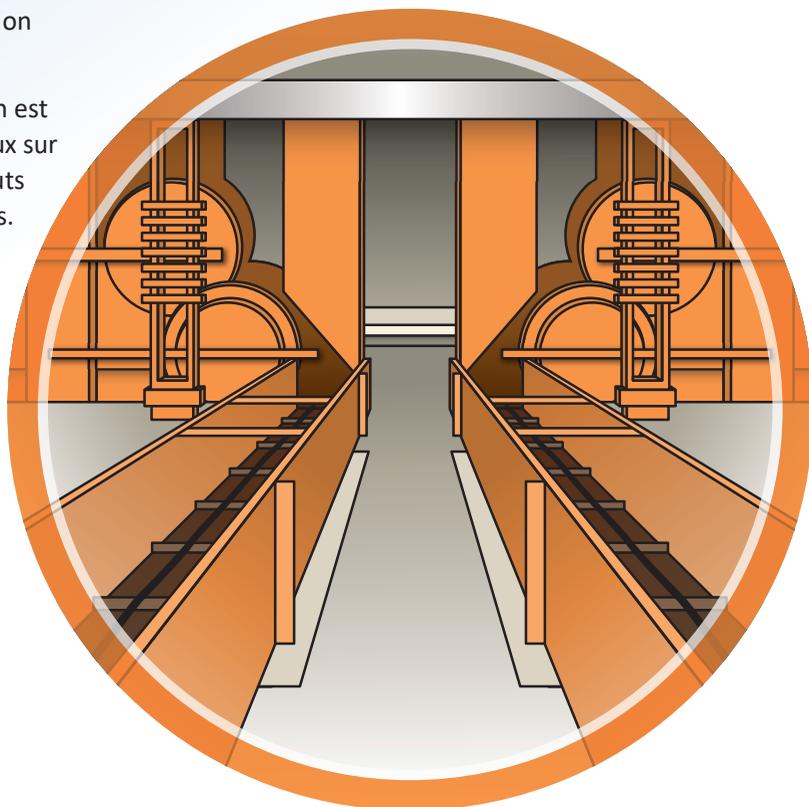
Québec 

# Soyez vigilant !

Les eaux usées peuvent contenir plusieurs microbes, dont le virus de l'hépatite A. Vous pouvez être exposés à ces microbes si vous touchez ou êtes éclaboussés par les eaux usées. S'il y a brassage ou agitation d'eaux usées, de boues ou de poussières, plusieurs microbes et/ou leur toxine peuvent être aussi transportés dans l'air sous forme de bioaérosols.

Par exemple, dans les stations de traitement des eaux usées, des bioaérosols se retrouvent presque tout le long du procédé et surtout au niveau du dégrillage, du dessablage, de la décantation et de la déshydratation.

Chez les égoutiers, l'exposition est surtout présente lors de travaux sur les conduites et regards d'égouts et lors du travail en espace clos.



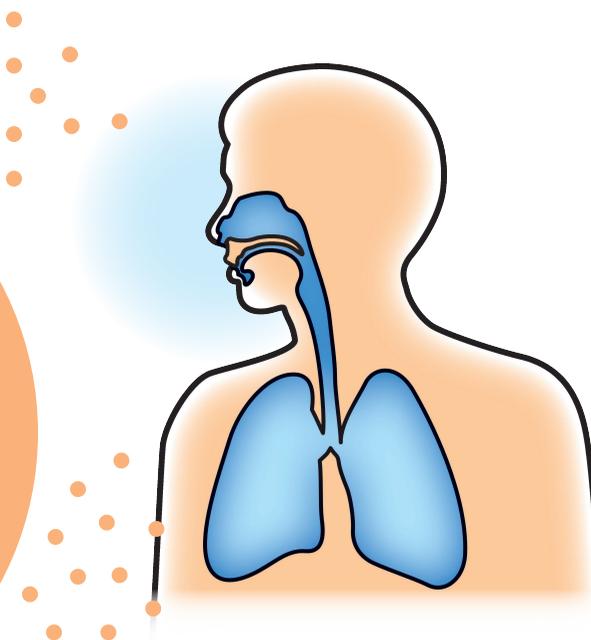
## Est-ce que ces microbes sont dangereux pour moi ?

- Le virus de l'hépatite A infecte le foie. Il donne habituellement de la fièvre, de la fatigue, de la jaunisse et cause une perte d'appétit. Je ne me sentirai pas bien durant plusieurs semaines.
- D'autres microbes peuvent causer des gastroentérites : j'aurai de la diarrhée, des maux de ventre et de la fièvre durant quelques jours.
- Les bioaérosols, selon le microbe en cause, peuvent donner des troubles digestifs, des malaises généraux, de la fièvre, de l'irritation des yeux ou de la peau, des symptômes respiratoires (irritation de la gorge, toux, difficulté à respirer).



## Comment puis-je les attraper ?

- Si je respire des bioaérosols ou si je suis éclaboussé par des eaux usées qui entrent dans mes voies respiratoires ou ma bouche. Ces microbes peuvent aussi être sur mes mains, des gants sales, les aliments ou une cigarette contaminée que je porte à ma bouche.



# Comment puis-je me protéger ?

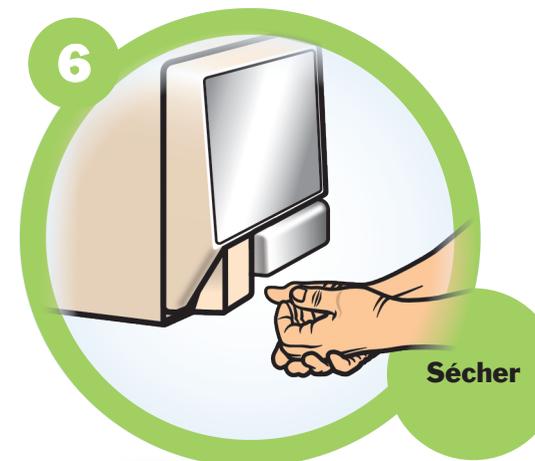
Je me lave les mains :

- immédiatement après un contact avec des eaux usées;
- souvent et avant de manger, de boire ou de fumer.

avec de l'eau

Se laver les mains

sans eau



## Comment puis-je me protéger ?

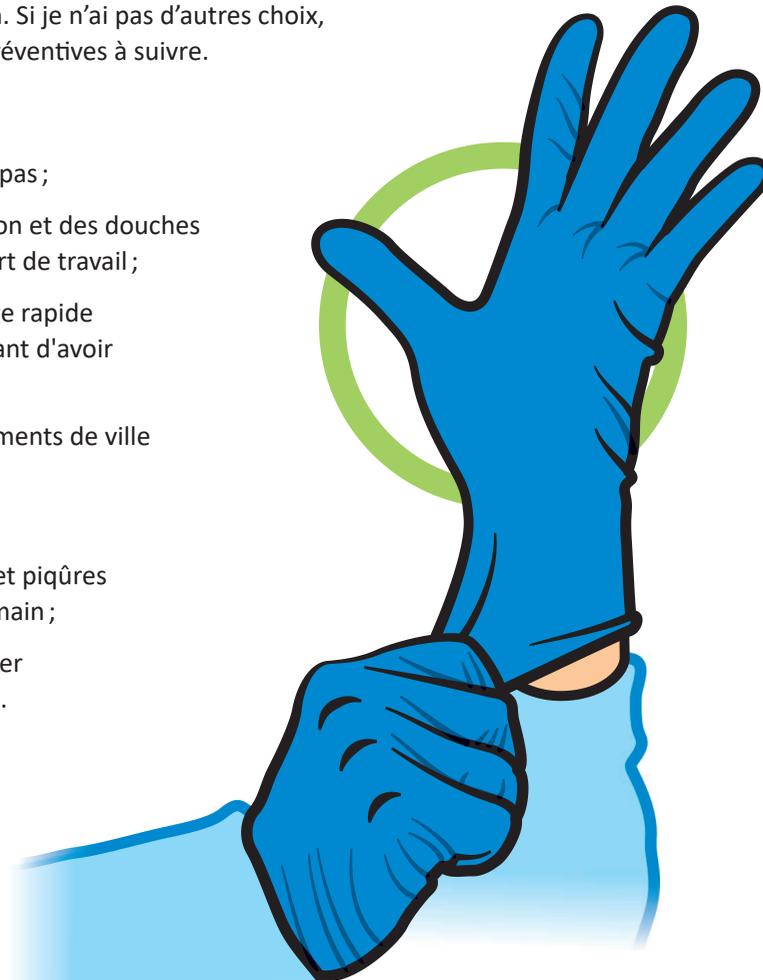
### Je nettoie

- mon camion dès que mon travail est terminé ;
- l'équipement, la machinerie, les outils et les surfaces de travail après les avoir utilisés ;
- toute surface dès qu'il y a des déversements ou des débordements.

J'évite d'utiliser des jets sous pression. Si je n'ai pas d'autres choix, je connais les règles et les mesures préventives à suivre.

### Mon employeur doit me fournir

- un local bien entretenu pour les repas ;
- des poubelles, des lavabos, du savon et des douches afin que je me lave après mon quart de travail ;
- une solution antiseptique à séchage rapide pour me laver les mains en attendant d'avoir accès à de l'eau et du savon ;
- des casiers séparés pour mes vêtements de ville et mes vêtements de travail ;
- des gants jetables ;
- des gants résistants aux coupures et piqûres quand je nettoie le dégrilleur à la main ;
- des laveuses et sécheuses pour laver mes vêtements de travail sur place. Sinon, je les lave chez moi, séparément des autres vêtements.



### Mon employeur doit me fournir

- si je peux être éclaboussé par des eaux usées : des lunettes ou un écran facial pour protéger mon visage ainsi que des bottes imperméables et antidérapantes.
- si je suis exposé à de grandes quantités d'eaux usées : des vêtements protecteurs et imperméables. Ces équipements m'appartiennent et je les nettoie après chaque usage.
- si je suis exposé à beaucoup de poussières et de bioaérosols ou si j'utilise des jets sous pression : un masque respiratoire.

### Vaccination préventive

- Je me fais vacciner contre l'hépatite A, aux frais de mon employeur, si l'équipe de santé au travail détermine que mon exposition aux eaux usées est importante.
- Je m'assure que je suis bien vacciné contre le tétanos. Lorsque j'atteins l'âge de 50 ans, je dois recevoir une dose supplémentaire du vaccin.

